



FÉDÉRATION FRANÇAISE
ÉTUDES & SPORTS SOUS-MARINS

Cursus Guide de Randonnée Subaquatique

Module 1

Thème

LES RÈGLEMENTATIONS POUR LA PRATIQUE
ET L'ORGANISATION DE LA RANDOSUB



La RANDOSUB, qu'est ce que c'est ?



Également dénommée «randonnée subaquatique» ou encore «randonnée palmée» ...
ou « snorkeling » pour les anglo-saxons ...

une activité qui permet la découverte et l'observation ludique et éco-responsable du milieu subaquatique en utilisant une balade de surface ...



©G.Ruoppolo

... équipé de palmes, masque et tuba (PMT) ...



©G.Pure Moment

... ponctuée le cas échéant de courtes et peu profondes immersions en apnée ...



©Subaqua

Le contexte réglementaire

Pratique
INDIVIDUELLE

Site accès libre
Public (plage ...)

Pas de réglementation
Sauf règles d'accès locales

Site équipé et
balisé type
Sentier sous-marin

Règles d'accès
spécifiques



Toutes
Structures
(y compris FFESSM)

CODE DU SPORT



Pratique
ORGANISÉE

CLUBS et
SCA FFESSM

**PRÉCONISATIONS
FÉDÉRALES**

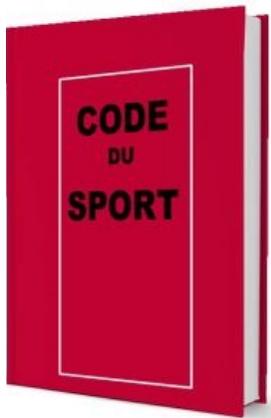
A.322-81

Matériels subaquatiques et nautiques

« Régulièrement vérifiés et correctement entretenus ... »



Pratique organisée
art. A322-101



A.322-81



Tubas mis à disposition des randonneurs par la structure

*Désinfectés avant chaque randonnée
si changement d'utilisateur ...*

L.212-1

Encadrants de Randosub rémunérés ...

Il s'agit d'une activité subaquatique entrant dans le champ de la délégation de l'État accordée à la FFESSM et dans l'environnement spécifique au sens du Code du sport



Prérogative exclusive des diplômés d'État en plongée subaquatique

A.322-78 et
annexe III-19
du CDS

Matériel de SECOURS sur le site de Randosub

Sur tout site ...

PLAN de SECOURS

*Document écrit, adapté à la plongée
régulièrement mis à jour ...*

1 MOYEN DE COMMUNICATION

VHF si en mer et en bateau

Des FICHES D'ÉVACUATION

*Selon un modèle type
en annexe III-19*

**+
Trousse de
secours
(R.322-4 du CDS)**



Site de plus de 6 mètres

EAU DOUCE POTABLE



1 B.A.V.U.

*+ sac de réserve O2 et 3 masques
(grand, moyen, petit)*

1 MASQUE À HAUTE CONCENTRATION



1 ENSEMBLE D'OXYGÉNOTHÉRAPIE

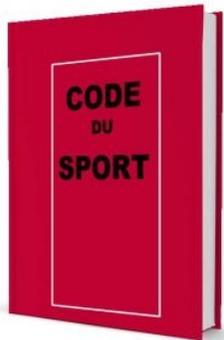
*- Médical et normobare
- Manodétendeur, débit-litre, tuyau ...
- Capacité suffisante (jusqu'à l'arrivée des secours)*



1 COUVERTURE ISOTHERMIQUE



**Pratique organisée
art. A322-101**



La RANDOSUB à la FFESSM



©G.Ruoppolo

Une activité **TRANSVERSALE**

Gérée comme un véritable activité en partenariat
avec toutes les commissions intéressées ...

Technique, Apnée, Bio, Pêche Sous-Marine ...

- Une activité « grand public », familiale,
- Une activité facile d'accès
- Une activité sans nécessité de formation préalable

La RANDOSUB à la FFESSM



Proposée par les CLUBS et les SCA de la FFESSM

Éventuellement une
PORTE D'ENTRÉE vers
les autres activités
subaquatiques de la
FFESSM ...

Activité
ENCADRÉE

GUIDE de RANDOSUB
Pour organiser,
animer, encadrer ...



©Subaqua

Activité
AUTONOME

ATTESTATION de
RANDONNEUR
AUTONOME



©G. Ruoppolo

Après une formation préalable ...

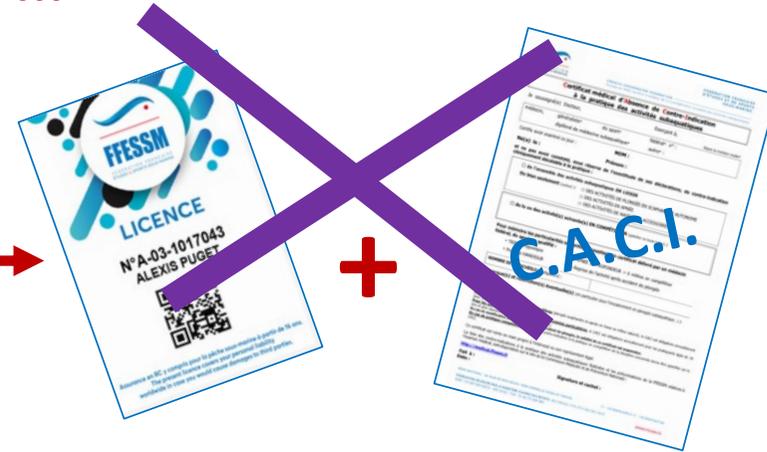
*Sur des sites dédiées (sentiers sous-marin)
ou propices à ce type d'évolution ...*

La RANDOSUB à la FFESSM



L'accès aux activités de RANDOSUB ...

Pratiquants OCCASIONNELS



Pratiquants RÉGULIERS

Conseillé

Formation
RANDONNEUR
AUTONOME

Obligatoire



Randonneur
MAJEUR

Obligatoire
Si licence

Randonneur
MINEUR

Dans tous les cas ...

AUTORISATION PARENTALE



Les Préconisations fédérales

En plus des règles préalables
Les CLUBS et SCA de la FFESSM

Doivent mettre en œuvre les
PRÉCONISATIONS FÉDÉRALES
sur la RANDOSUB



 **FÉDÉRATION FRANÇAISE D'ÉTUDES ET DE SPORTS SOUS-MARINS.**
FRENCH UNDERWATER FEDERATION
Fondée en 1948, membre fondateur de la Confédération mondiale des activités subaquatiques.

PRÉCONISATION FÉDÉRALES FFESSM
Pour l'organisation de la pratique de la RANDOSUB
Version validée CDN le 02 décembre 2023

GÉNÉRALITÉS

La Randosub, également dénommée « randonnée subaquatique » ou « randonnée palmée », se définit comme une activité qui permet la découverte et l'observation ludique et éco-responsable du milieu subaquatique en utilisant une balade de surface, équipé de palmes, masque et tuba (PMT), ponctuée le cas échéant de courtes et peu profondes immersions en apnée.

Cette activité « grand public », familiale, sans nécessité de formation préalable et sans accès, peut être organisée par des centres de plongée avec éventuellement des plongeurs spécialisés pour l'animer, ou bien pratiquée de manière autonome sur des sites dédiés (sites à plongeurs sous-marins) ou propices à ce type d'évolution.

Il peut indifféremment s'agir d'une activité à part entière, organisée sans contrainte de licence, ni de certificat médical par des pratiquants occasionnels, ou d'une activité plus régulière avec la souscription d'une licence et l'accès à une formation de randonneur autonome. Elle peut également être une porte d'entrée vers la découverte des autres activités subaquatiques proposées par la FFESSM.

Il s'agit d'une activité subaquatique entrant dans le champ de la délégation de l'État accordée à la FFESSM et dans le cadre de l'arrêté ministériel spécifique au sens du Code du sport, ce qui en fait une prérogative exclusive des encadrants qualifiés en plongée subaquatique.

Les clubs sportifs et les SCA de la FFESSM organisent les activités de Randosub en prenant en compte le cadre juridique et les préconisations fédérales décrites ci-dessous.

La Randosub se subdivise en deux types de pratiques :

- La Randosub encadrée.
- La Randosub autonome.

OBJECTIFS

De la Randosub encadrée :

- Faire découvrir l'environnement subaquatique proche de la surface de manière ludique, afin de susciter l'intérêt des randonneurs au cours de ces sorties encadrées.
- Sensibiliser à l'utilisation des palmes et du masque, à la respiration avec un tuba et à la pratique de l'apnée.
- Faire découvrir la FFESSM.

De la Randosub autonome :

- Apporter les éléments de culture nécessaires à la bonne compréhension de l'environnement subaquatique et à la sensibilisation de la protection et de la préservation du milieu vivant.
- Apporter la base des éléments de sécurité et de confort nécessaires à l'utilisation autonome des PMT en milieu naturel.
- Donner les moyens de se repérer dans l'organisation de la FFESSM et de participer à ses différentes activités.

SIÈGE NATIONAL - 24, QUAI DE RIVE-NEUVE, 13284 MARSEILLE CEDEX 07, FRANCE | T. +33 (0)4 91 33 99 31 | F. +33 (0)4 91 54 77 43
FÉDÉRATION DÉLÉGUÉE PAR LE MINISTÈRE CHARGÉ DES SPORTS | RECONNUE D'UTILITÉ PUBLIQUE (RUP)
SIRET 775 559 909 0002 - APE 9312Z - TVA : FR 06 775 559 909 | WWW.FFESSM.FR

A lire en intégralité

Les activités de RANDOUB proposées



Deux types d'activités proposées ...



➤ Faire découvrir l'environnement subaquatique proche de la surface de manière ludique, afin de susciter l'intérêt des randonneurs au cours de ces sorties encadrées.

➤ Sensibiliser à l'utilisation des palmes et du masque, à la respiration avec un tuba et à la pratique de l'apnée

➤ Faire découvrir la FFESSM.



➤ Apporter les éléments de culture nécessaires à la bonne compréhension de l'environnement subaquatique et à la sensibilisation de la protection et de la préservation du milieu vivant.

➤ Apporter la base des éléments de sécurité et de confort nécessaires à l'utilisation autonome des PMT en milieu naturel.

➤ Donner les moyens de se repérer dans l'organisation de la FFESSM et de participer à ses différentes activités.



Deux niveaux d'encadrement nécessaires ...

RESPONSABLE TECHNIQUE Randosub

- Désigné par le Président (club) ou l'exploitant (SCA)
- A minima « Guide de Randosub » (ou équivalent)

Responsable de l'organisation de l'activité

- Choisit le site, le parcours
- Fixe les paramètres d'évolution
- Organise matériellement l'activité sur le site
- Veille au respect des réglementations
- Veille à la prise en compte des préconisations

Possibilité qu'une
même personne
cumule les deux
fonctions ...

GUIDE DE RANDOSUB

- Qualifié à l'issue d'une formation dédiée FFESSM (en FOAD)
- Possibilités d'équivalences

Responsable du déroulement de la randosub

- Anime la randosub en créant les conditions de confort et d'attrait
 - Fait découvrir le PMT, l'apnée et le milieu vivant
 - Veille au bon déroulement
 - Adapte les conditions de pratique aux circonstances
- et aux compétences des participants



Pour devenir ...

GUIDE DE RANDOSUB



- Moniteur ou entraîneur en apnée
- Moniteur ou entraîneur en PSM
- MF1 ou MF2 technique
- Formateur Bio 2^{ème} degré
- BEES 1^{er}, 2^{ème} ou 3^{ème} degré en plongée
- BPJEPS, DEJEPS ou DESJEPS en plongée

+



ÉQUIVALENCE

GUIDE DE RANDOSUB

Possibilité de délivrance de la carte (sur demande)

Accès libre aux modules de formation

- Guide de Palanquée en Scaphandre
- Initiateur technique
- Initiateur apnée ou PSM
- Formateur Bio 1^{er} degré + RIFAA ou RIFAP

+



Formation modulaire dématérialisée

GUIDE DE RANDOSUB

Délivrance de la carte



Préconisations d'évolution



Les évolutions, en randonnée encadrée, se déroulent le plus souvent et en fonction du niveau des randonneurs, dans la zone proche de la surface, avec éventuellement des apnées courtes et peu profondes

Les randonneurs sont encadrés par un Guide RANDOSUB. Il est souhaitable qu'un Guide de Randonnée n'encadre pas plus de 8 randonneurs débutants par sortie.



Il est préconisé que les randonneurs subaquatiques encadrés soient équipés d'un vêtement en néoprène adapté aux conditions climatiques ou d'un gilet de flottabilité adapté.



Si les randonneurs encadrés ont un niveau technique particulier et adapté, le nombre de randonneurs dans le groupe peut être augmenté

L'usage d'un lestage est fortement déconseillé pour les randonneurs subaquatiques encadrés.



Préconisations pour la Randosub AUTONOME



ACCÈS

- Autorisation du responsable technique
- Autorisation parentale si mineur
- Licence FFESSM

FORMATION

- Titulaire ATTESTATION de RANDONNEUR
- Ou aptitude équivalente

**Attestation
de randonneur
FFESSM**

Compétences à utiliser son matériel, maîtriser les techniques et la ventilation adaptées à l'évolution en autonomie, à réaliser une apnée en faible profondeur et à évoluer en autonomie



AGE

- 16 ans et plus
- Si moins de 16 ans, présence d'un des représentants légaux dans la randonnée

CONDITIONS D'ÉVOLUTION

- Zone d'évolution fixée en fonction du niveau des randonneurs
- Évolution systématique en binômes souhaitée
- Vêtement néoprène adapté aux conditions climatique
- A minima un tee-shirt ou sous-vêtement lycra
- Si lestage, conservation de la flottabilité positive en surface

NOMBRE

- 1 à 4 binômes maxi recommandés
- Extension des binômes possibles si compétences ou conditions particulières

Préconisation d'organisation sur site

Lorsque la randonnée est organisée sur un site qui n'est pas spécifiquement équipé et balisé (comme peut l'être un « sentier sous-marin ») ou sur une zone délimitée et balisée par le responsable technique ...

... il est souhaitable qu'en fonction du niveau des randonneurs et des conditions d'évolution, chaque groupe de randonneurs soit équipé d'un **SUPPORT FLOTTANT**

Pour prendre APPUI



Pour SIGNALER le groupe



Validation du module 1



MERCI POUR VOTRE ATTENTION ...

Il ne vous reste plus qu'à aller renseigner le QUIZZ pour valider le module ...

Et préparer la mise à l'eau pour la prochaine RANDOSUB ...

